Le journal du Gers

Date de parution: Le jeudi 08 juillet 2021 à 20h12

Article signé par: Henri PORTES

Adresse url de base: https://lejournaldugers.fr/index.php/article/49685-les-elus-ont-inaugure-le-parc-de-loisirs

Les élus ont inauguré le parc de loisirs

Les élus ont inauguré le parc de loisirs

Les personnalités

Mercredi en fin de matinée, Isabelle Tintané, maire de la commune et conseillère départementale, a présenté le parc de loisirs et procédé à son inauguration. Cela s'est réalisé en présence de Vincent Gouanelle, conseiller départemental, de José-Louis Pereira, directeur CDT destination Gers, · des représentants du Pays d'Armagnac, de Christophe Echavidre, directeur des Thermes, d'Anita Barles présidente du syndicat des hôteliers logeurs restaurateurs de Cazaubon-Barbotan, des membres du comité de direction de l'Office de tourisme, des élus municipaux du groupe majoritaire, du personnel de l'Office de tourisme et du parc de loisirs.

Lors de son discours, Isabelle Tintané a précisé :

« Le projet que nous sommes en train de réaliser, est de faire évoluer cet espace magnifique en tant que vecteur de développement touristique bien entendu mais également économique. Cela se fera sur plusieurs années. Nous aurons donc de belles nouveautés à présenter à chaque début de saison. Nous allouerons un budget annuel de 200 000 euros sur trois ans… »

Après avoir visité la piscine, le site de paddles, canoës, bateaux pédaliers et les jeux d'eau, les personnalités se sont rendues sur la plage, où Isabelle Tintané a apporté les précisions suivantes :

Les nouveautés

« Cette année, suite à des travaux conséquents et à un suivi administratif très important, nous sommes en mesure d'à nouveau autoriser la baignade dans le lac, du moins dans une partie du lac. Nous avons également décidé d'exploiter la plus grande partie possible du lac avec un aménagement paysager de la plage. »

Isabelle Tintané a conduit les personnalités à l'accrobranche, qui est aussi une nouveauté :

« Le sous-bois à l'extrémité de la base a été nettoyé et accueille aujourd'hui un parcours d'accrobranche qui a pour vocation à évoluer chaque année. On peut voir qu'il se termine en apothéose par une tyrolienne de plus de 100 mètres au-dessus de l'anse de baignade. »

À l'extérieur du parc le public peut y trouver un skatepark, un terrain de volley, un terrain de foot et des terrains de tennis.

Après avoir remercié les responsables de la base pour leur implication, les services de l'Etat pour leur accompagnement, ainsi que les entrepreneurs et le personnel de l'Office municipal du tourisme et du thermalisme et également les agents des services techniques, Isabelle Tintané a invité Jean-Luc et Claude, les responsables de la base, à faire une démonstration du parcours de l'accrobranche. Plusieurs personnalités, les ont suivis dans cette aventure.

DSC_0026.JPG

DSC_0072.JPG